Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 41 (1905)

Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIme ANNÉE

N° 24.

LAUSANNE

17 juin 1905.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Intérêts de la Société. — Cours de vacances de Bâle. — L'assemblée de la Société pédagogique vaudoise. — L'alcool et l'enfant. — Revue de la Suisse allemande. — Protection des arbres. — Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Géographie : Le Gulf-Stream. — Dictées. — Compte de charcuterie.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Nous devons informer nos honorables collègues qu'il n'y aura pas cette année, dans la Suisse romande, de cours de vacances pour instituteurs et institutrices, organisés sous les auspices de notre Société.

L'organisation de ces cours entraîne des dépenses élevées pour les cantons et le vœu a été exprimé qu'ils n'aient lieu, dans la Suisse romande, que tous les deux ans. Le Bureau de la Société, après une discussion approfondie, s'est rangé à cette opinion. Nous espérons que, l'an prochain, le Département de l'Instruction publique du canton de Genève, à qui nous nous adresserons, voudra bien se charger de l'organisation des cours.

Il est possible que le *Schweizerischer Lehrerverein* prenne dans l'avenir une résolution semblable et décide qu'il n'y aura que tous les deux ans un cours de vacances dans la Suisse allemande. Les cours pourraient alors alterner, et avoir lieu une année dans la Suisse allemande, l'année suivante dans la Suisse romande, ce qui, à notre avis, présenterait de grands avantages.

Cette année, un cours de vacances de deux semaines, pour instituteurs et institutrices suisses, aura lieu à Bâle ; le programme en est des plus attrayants. Nous nous permettons d'engager nos collègues à y participer en grand nombre.

Genève, 12 juin 1905.

Au nom du Bureau de la Société pédagogique
de la Suisse romande,

W. ROSIER, président. A. CHARVOZ, secrétaire.

Cours de vacances pour maîtres primaires et secondaires suisses
organisés à l'Université de Bâle, du 17 au 29 juillet 1905.

Comme nos lecteurs le savent, le cours de vacances pour instituteurs et institutrices primaires suisses aura lieu à Bâle *du 17 au 29 juillet prochain*. Selon le désir exprimé par le Bureau de la *Société pédagogique de la Suisse romande*, il n'y aura pas de cours cette année dans la Suisse française, qui aura son tour en 1906. Nous publions le programme complet du cours de Bâle, tout en attirant l'attention de nos lecteurs sur la série *D* des dits cours (participants de langue française).

Ouverture : dimanche, 16 juillet 1905, à 6 h. du soir, à la Rebleutenzunft (Freiestrasse, 50). Discours d'ouverture. Renseignements. Paiement de la finance : lundi et mardi, 17 et 18 juillet, auprès du concierge de l'université, Rheinsprung, 11 (Cours spéciaux ensemble 20 fr., cours généraux ensemble ou un seul cours spécial 10 fr., finance d'inscription 5 fr. Contre paiement de 2 fr. l'heure, des personnes étrangères aux cours sont autorisées à suivre ceux-ci).

PROGRAMME DES COURS.

Locaux : Université et éventuellement Gymnase supérieur.

I. COURS GÉNÉRAUX.

1. Revue critique des théories de la morale. Lundi 17, mardi 18, mercredi 19 juillet, de 10 à 11 h. — Prof. Joël.

2. Questions fondamentales de la psychologie : corps et âme, la conscience, le mécanisme psychophysique, la vie intellectuelle, la volonté. Lundi 17, mercredi 19 juillet, de 11 à 12 h. ; jeudi 20, vendredi 21, samedi 22 juillet, de 10 à 11 h. — Prof. Heman.

3. Le langage humain. Lundi 17 juillet, de 5 à 7 h. ; mardi 18 juillet, de 6 à 7 h. — Prof. Sommer.

4. Les principales religions extrabibliques des temps actuels. Mardi 25 et jeudi 27 juillet, de 3 à 5 h. — Prof. Bertholet.

5. Le mouvement social et intellectuel au XIXme siècle. Mardi 18, mercredi 19, jeudi 20, vendredi 21, mardi 25, jeudi 27 juillet, de 9 à 10 h. — Prof. Boos.

6. Quelques chapitres d'hygiène scolaire. Mercredi 19, jeudi 20, vendredi 21 et samedi 22 juillet, de 11 à 12 h. Local : Etablissement hygiénique (Hygienische Anstalt), Petersplatz, 10. — Prof. A. Burckhardt.

7. L'alcoolisme, son importance sociale et économique. Mardi 25, mercredi 26, jeudi 27 et vendredi 28 juillet, de 6 à 7 h. soir. — Dr H. Blocher.

II. COURS SPÉCIAUX.

a) Sciences naturelles.

1. Rapports entre l'électricité et les autres forces naturelles. Mardi 18, vendredi 21 juillet, de 4 à 6 h. au Bernoullianum. — Prof. Hagenbach-Bischoff.

2. Théorie de la dissociation électrolytique, avec expériences. Lundi 24, mardi 25, mercredi 26, jeudi 27, vendredi 28, samedi 29 juillet, 11 à 12 h., au Bernoullianum. — Prof. Fichter.

3. Des méthodes de détermination du poids moléculaire. Lundi 17, mardi 18, mercredi 19, jeudi 20 juillet, 2 à 3 h. Etablissement de chimie, division II, Untere Rheingasse, 19. — Prof. Rupe.

4. Chapitres choisis de chimie du ménage. Lundi 17, mardi 18, mercredi 19, jeudi 20, vendredi 21 juillet, de 8 à 9 ½ h. Laboratoire de chimie, Petersplatz, 10. — Prof. Kreis.

5. Les familles des plantes phanérogames avec démonstrations au jardin botanique. Lundi 17, mardi 18, mercredi 19, jeudi 20, vendredi 21, samedi 22 juillet, de 9 ½ à 11 h. Institut botanique. — Privat-docent Dr Senn.

6. Biologie et histoire des plantes des Alpes. Lundi 24, mardi 25, mercredi 26, jeudi 27, vendredi 28, samedi 29 juillet, de 8 à 9 h. Institut botanique. — Privat-docent Dr Senn.

7. Limites entre la zoologie et la botanique. Lundi 17 et lundi 24 juillet, de 6 à 7 h. soir. Institut botanique. — Privat-docent Dr Senn.

8. Exercices zootomiques avec discussion de la faune des vertébrés en Suisse. Lundi 17, mercredi 19, jeudi 20, lundi 24 juillet, de 3 à 6 h. Institut zoologique de l'Université, Rheinsprung. Les participants feront bien d'apporter un étui de dissection. — Prof. Zschokke.

9. Structure et vie des centres nerveux. Du lundi 17 au samedi 22 juillet, et du lundi 24 au samedi 29 juillet, de 7 à 8 h. du matin, à l'institut anatomique, Vesalianum. — Privat-docent Dr E. Villiger.

10. Histoire géologique des environs de Bâle. Lundi 17 et mardi 18 juillet, de 11 à 12 h. Institut géologique, Münsterplatz. — Prof. C. Schmidt.

11. Le volcanisme. Mercredi 19 juillet, 6 à 7 h. du soir. Institut géologique. — Privat-docent Dr Preiswerk.

12. Les volcans tertiaires dans le bassin du Rhin supérieur, avec discussion de l'excursion au Kaiserstuhl. Jeudi 20 juillet, de 6 à 7 h. du soir. Institut géologique. — Privat-docent Dr Preiswerk.

13. Excursions géologiques dans les environs de Bâle. Mardi 18 et vendredi 21 juillet, après-midi. — Privat-docent Dr Tobler.

14. Démonstrations des collections géologique et minéralogique, au musée. Jeudi 27 juillet, de 2 à 4 h. — Dr A. Buxtorf.

b) Langues anciennes, histoire, art.

1. Le drame grec. Mardi 18, jeudi 20, vendredi 21, samedi 22, lundi 24, mardi 25, jeudi 27, vendredi 28 juillet, de 11 à 12 h. — Prof. Körte.

2. Traditions populaires suisses (Volklore). Lundi 17, mercredi 19, vendredi 21, lundi 24, mercredi 26, vendredi 28 juillet, de 7 à 9 h. matin. — Prof. Hoffmann-Krayer.

3. Aperçu de la politique européenne, depuis la paix de Francfort, 1871, jusqu'à la chute de Bismarck, 1890. Lundi 17, mardi 18, jeudi 20, samedi 22, lundi 24, mardi 25 juillet, de 7 à 8 h. matin. — Privat-docent Dr Schneider.

4. Comment enseigner et étudier l'histoire? Egide Tschudi. De l'étude de sources historiques à la campagne. Bataille de Morgarten. La Suisse comme grande puissance. Napoléon Ier et la Suisse. Lundi 17, mercredi 19, vendredi 21 juillet, de 2 à 4 h. — Privat-docent Dr Luginbühl.

5. Visite du musée historique et de l'Hôtel-de-Ville. Mardi 18, lundi 24, vendredi 28 juillet, de 3 à 5 h. — Prof. A. Burckhart, chef du département de l'Education.

6. *a*) Aperçu de la technique et de l'histoire de la gravure en taille-douce.

b) Aperçu de la technique et de l'histoire de la gravure sur bois, les deux avec

démonstrations dans le cabinet des tailles-douces du musée. Mercredi 19 et vendredi 21 juillet, de 7 à 9 h. matin. — Prof. D. Burckhardt.

7. Les maîtres avant Holbein. Holbein. Ses successeurs. Mardi 18, jeudi 20, mardi 25, jeudi 27, samedi 29 juillet, de 8 à 9 h. — Privat-docent Dr Ganz.

c) Langues modernes.

1. Introduction à la vie et aux œuvres de Gœthe. Lundi 17, mardi 18, mercredi 19, jeudi 20, vendredi 21 juillet, de 9 à 10 h., samedi 22 juillet, de 9 à 11 h. — Prof. Gessler.

2. Interprétation et récitation de poésies allemandes. Manuel : « Vom goldenen Ueberfluss ». Lundi 24, mardi 25, mercredi 26, jeudi 27, vendredi 28 juillet, de 9 à 10 h. Samedi 29 juillet, de 9 à 11 h. — Prof. Gessler.

3. Aperçu des grands courants de la littérature allemande au XIXme siècle. Lundi 17, mardi 18, mercredi 19, jeudi 20, vendredi 21 juillet, de 7 à 8 h. du matin ; samedi 22 juillet, de 7 à 9 h. du matin ; mercredi 19, jeudi 20, vendredi 21 juillet, de 6 à 7 h. du soir. — Dr E. Jenny.

4. Phonétique du français. Méthode de l'enseignement des langues étrangères. Lundi 17, mardi 18, mercredi 19, jeudi 20, vendredi 21, lundi 24, mardi 25, mercredi 26, jeudi 27, vendredi 28 juillet, de 8 à 9 h. — Prof. Tappolet.

5. Littérature française. G. Flaubert, E. Zola, G. de Maupassant, A. Daudet, P. Loti. Lundi 17 au vendredi 21 juillet, et lundi 24 au vendredi 28 juillet, de 10 à 11 h. — Dr G. Beaujon.

6. Lectures et exercices. « Lettres de mon Moulin et Contes du Lundi », par A. Daudet. (Edition Velhagen et Klasing, Leipzig, 75 Pfg.) Lundi 17 au vendredi 21 juillet et lundi 24 au vendredi 28 juillet, de 11 à 12 h. — Dr G. Beaujon.

7. Exercices d'anglais moderne. Manuel Sweet : livre élémentaire de l'anglais tel qu'on le parle (Elementarbuch des gesprochenen Englisch), 3me édition. Leipzig. Lundi 17 au vendredi 24 juillet, de 2 à 4 h. — Lecteur Dr E. Reinle.

d) Cours de langue pour les participants de langue française.

Allemand : Traduction, lecture, interprétation et conversation. Questions de méthode, de phonétique et de grammaire. Conférences et récitations libres. Tous les jours de 8 à 11 h. H. Degen et Dr E. Schaub. Manuels : 1° Prose allemande, 4me partie (Moderne erzählende Prosa, Band 2). Collection de textes allemands à l'usage des écoles, Velhagen et Klasing.

2° Conspruch et Klincksieck : Lyrique allemande du XIXme siècle. Choix pour les classes supérieures. Prix relié 2 fr. 70.

3° Collection de textes français et anglais. Ier vol. Récits choisis de Courier. Leipzig, Librairie Renger, 80 cent.

RÉUNIONS DU SOIR.

Au commencement des cours, on fera les communications concernant les réunions libres, les excursions, les courses, etc.

VISITES FAITES EN COMMUN ET EXCURSIONS.

Mardi 18 et lundi 24 juillet, de 3 à 5 h. : Visite au Musée historique.

Vendredi 28 juillet, de 3 à 5 h. : Visite de l'Hôtel-de-Ville.

Jeudi 20 juillet, après-midi : Excursions à Augst (amphithéâtre romain).

Mardi 18 et vendredi 21 juillet, après-midi : Excursions géologiques dans les environs de Bâle.

Samedi 22 et dimanche 23 juillet : Excursion géologique au Kaiserstuhl, près de Fribourg.

Dimanche 23 juillet : Excursion au Blauen et à Badenviller.

Jeudi 27 juillet, de 2 à 4 h. : Visite des collections géologique et minéralogique du musée.

Samedi 29 juillet : Clôture des cours à la Rebleutenzunft.

Dernier terme pour se faire inscrire : 10 juillet. On désire recevoir l'indication des cours que les participants se proposent de suivre.

Adresser les inscriptions et les demandes de renseignements à la commission des cours de vacances à l'Université de Bâle, bâtiment de l'Université, Rheinsprung, 11. Le concierge donnera des renseignements sur les pensions et logements. *Le chef du département de l'Education :* Dr Albert Burckhardt.

ASSEMBLÉE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE
à Moudon et Oron, les 2 et 3 juin.

Les journaux quotidiens ayant en général donné un compte-rendu détaillé des deux inoubliables journées passées à Moudon, Mézières et Oron, nous n'y reviendrons pas ici. Nous dirons seulement que la population de ces trois localités a véritablement sympathisé avec le corps enseignant, et qu'elle aussi gardera un souvenir excellent et durable de cette belle fête. MM. les préfets Guex et Sonnay, MM. les receveurs de l'Etat, les présidents des tribunaux, les députés, les municipalités de Moudon, Oron et Mézières, les syndics de la plupart des autres communes des deux districts, ont d'ailleurs participé activement à la fête, soit comme membres des comités d'organisation, soit comme invités. N'oublions pas, parmi ces derniers, MM. C. Decoppet, chef du Département de l'instruction publique ; W. Rosier, président de la Société pédagogique de la Suisse romande ; F. Guex, directeur des Ecoles normales ; Beausire, chef de service ; Henchoz et Gaillard, inspecteurs ; Bastian, président de la Société vaudoise des maîtres secondaires, et Rosselet, qui est venu nous apporter les salutations de nos amis neuchâtelois.

Nous passons maintenant directement aux deux pièces de résistance du programme : la question des écoles primaires supérieures et la revision des statuts de notre société. L'importance de ces deux sujets de discussion n'a certainement pas été étrangère à l'affluence de nos collègues qui se sont rencontrés à Moudon au nombre de plus de quatre cents ; participation relativement considérable, si l'on tient compte de la situation de cette ville à l'extrême frontière du canton.

Le consciencieux rapport de M. De Riaz a provoqué une discussion très intéressante à laquelle ont pris part entre autres MM. L. Henchoz, Savary, E. Briod, Nicod, J. Magnin et Ch. Perret. Cette discussion a montré que chacun est d'accord pour demander la

création, aussi prochaine que possible, d'écoles primaires supérieures, seules capables de fournir à notre peuple d'agriculteurs et d'ouvriers le complément de l'instruction primaire. Les établissements secondaires actuels sont en effet pour la plupart des écoles préparatoires de l'enseignement supérieur ; les autres sont de véritables écoles professionnelles : écoles de commerce, normale, industrielle. Et les instituteurs ne veulent pas que le nouveau degré d'enseignement qu'il s'agit d'organiser soit une école professionnelle ; c'est pourquoi ils n'adoptent pas la manière de voir de M. Henchoz qui voudrait que cette école fût nettement agricole à la campagne et technique dans les localités industrielles. Ils ne veulent pas non plus qu'elle soit une étape entre l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur, et ils rejettent une partie de la troisième conclusion du rapport ainsi conçue : « Elles (les écoles primaires supérieures) auront pour but de préparer... des candidats aptes à continuer, dans nos divers établissements secondaires, des études scientifiques plus ou moins spéciales ».

L'assemblée a de même repoussé l'institution d'un brevet spécial donnant le droit de desservir les classes supérieures. Elle a estimé que ce brevet serait de nature à faire naître la jalousie entre les membres du corps enseignant primaire et qu'il est inutile, l'enseignement donné actuellement à l'Ecole normale étant largement suffisant pour mettre les porteurs du brevet de capacité à même d'enseigner le programme d'une école primaire supérieure. Notons en passant que M. le conseiller d'Etat C. Decoppet, dans l'excellent discours prononcé à la cantine, s'est déclaré partisan de la création de ce brevet, qui pourra peut-être rouvrir aux instituteurs primaires la porte de l'enseignement secondaire. Les autres modifications apportées aux conclusions du rapporteur sont des changements de détails sans importance.

La discussion touchant la revision des statuts de la Société pédagogique vaudoise a de même été suivie avec la plus grande attention ; y ont pris part, entre autres, MM. Masnata, Ch. Blanc, L. Reymond, Dutoit, Heimann, M. Collet, E. Briod, et Perret. Elle a même duré si longtemps qu'elle a dû être reprise samedi matin. A la fin, le projet présenté par le comité et appuyé par la plus grande partie des délégués, est adopté à une très forte majorité, avec une seule modification importante prévoyant qu'il ne pourra y avoir plus d'un membre du comité dans le même district. Cette disposition existait d'ailleurs déjà dans l'ancien règlement, et son absence dans le projet semble être le fait d'une omission involontaire.

Ainsi la société continuera à recevoir des membres auxiliaires ;

le comité sera de cinq membres ; les sections comptant plus de cinquante membres nommeront un délégué pour cinquante membres. De plus, un bulletin sera publié, mais il ne sera pas périodique et paraîtra seulement lorsque le besoin s'en fera sentir. *L'Educateur*, organe officiel de toutes les sections de la Société romande, continuera à publier comme par le passé sa chronique vaudoise à côté de celle des autres cantons romands.

En résumé, les instituteurs ont montré, dans leur grande majorité, qu'ils entendent rester fidèles aux principes qui ont dirigé la société jusqu'à maintenant. Ils estiment que le meilleur moyen de faire triompher leurs idées est encore d'y intéresser le plus grand nombre possible de personnes, de garder le contact avec les autorités et de s'occuper de tout ce qui touche aux intérêts de l'école.

Le comité élu ensuite de cette revision comprend MM. Antoine Pache, Julien Magnin, Jules Baudat, Robert Ramuz et Jacques Masnata.

Des rapports présentés par le président et le caissier au début de la séance, nous retiendrons que la société compte actuellement 905 membres et que son avoir se montait au 31 mars à 1334 fr. 50. Quant à l'activité du comité pendant les trois ans qui viennent de s'écouler, elle est assez connue pour que nous ne nous y arrêtions pas longuement. Elle a fait d'ailleurs l'objet de plusieurs communiqués publiés dans *l'Educateur*, notamment au lendemain de chaque assemblée de délégués. Notons cependant en passant la question de l'augmentation du traitement, celles des soldes et de la revision de la loi scolaire dans lesquelles le comité est intervenu et où il a toujours défendu, au plus près de sa conscience, les intérêts des instituteurs.

Nous ne relèverons de même, parmi toutes les cordiales paroles prononcées à la cantine, à Mézières et à Oron, que celles de M. le conseiller d'Etat Decoppet qui dit sa joie de se sentir au milieu des membres du corps enseignant qu'il considère comme des amis. Il raconte que, dès son entrée au Conseil d'Etat, il a travaillé, dans la mesure de ses forces, à l'amélioration de la situation des instituteurs, et il remercie tous ceux qui l'ont aidé à atteindre ce but, pour le plus grand bien du pays. M. Decoppet porte son toast « au corps enseignant conscient de son devoir ». Les acclamations unanimes qui ont accueilli les paroles de l'honorable chef du Département de l'instruction publique, ont été l'expression de la gratitude des institutrices et des instituteurs envers M. Decoppet pour son dévouement à leur cause. Elles lui auront prouvé, espérons-nous, qu'eux aussi l'ont toujours considéré comme leur ami et leur protecteur naturel.

En résumé, pendant les deux journées du congrès de Moudon, les autorités et la population ont vraiment fraternisé avec les instituteurs, montrant ainsi que la cause de l'école populaire ne laisse personne indifférent. Quant aux instituteurs, oubliant de légères divergences d'opinion, ils ont senti une fois de plus qu'ils forment réellement une grande famille et qu'ils ont tous besoin les uns des des autres. Nous avons la conviction que ce sentiment de solidarité sera durable et que le souvenir de l'assemblée de 1905 restera comme celui d'une des plus fécondes en heureux résultats.

J. M.

L'ALCOOL ET L'ENFANT

Le Département thurgovien de l'Instruction publique a publié la circulaire suivante, au sujet de l'usage des boissons alcooliques dans les courses et fêtes scolaires :

La tâche de l'école : s'occuper d'une façon très large du développement physique et intellectuel de l'enfant, lui impose le devoir d'éviter autant que possible tout ce qui peut compromettre la santé des enfants.

Du désir parfaitement justifié de procurer à la jeunesse scolaire, à côté des heures consacrées au travail, quelques instants de plaisir, est sortie l'habitude d'organiser des excursions et fêtes scolaires ; mais l'usage du vin ou d'autres boissons alccoliques est considéré dans la règle comme un élément indispensable de ces parties de plaisir.

Or, les médecins, qu'ils soient amis ou adversaires de l'abstinence d'alcool, estiment généralement que l'usage des boissons alcooliques est nuisible aux enfants ; la conséquence toute simple et naturelle de ce fait est le *devoir* de l'école, comme de la maison paternelle, de ne donner aux enfants aucune boisson alcoolique.

Nous invitons les directeurs d'école et les maîtres à *essayer* au moins *de ne donner à la jeunesse des écoles aucune boisson alcoolique à l'occasion des excursions ou fêtes scolaires.*

De vieilles habitudes peuvent faire croire que cette réforme seraient en beaucoup d'endroits inexécutable, ou qu'elle diminuerait le plaisir des enfants ; peut-être aussi se dit-on qu'il n'y a pas de mal à donner aux enfants, exceptionnellement, un jour de fête, un verre de vin.

A ces objections, nous répondrons ce qui suit :

1. Des instituteurs abstinents ou des commissions scolaires ont déjà fait plus d'une fois l'expérience qu'avec un peu de bonne volonté des festivités ou excursions scolaires sans alcool sont possibles sans trop de difficulté. Pour remplacer les boissons alcooliques, on a eu recours, jusqu'à présent, moins aux vins et cidres sans alcool, aux limonades, qu'au sirop et surtout au café au lait. Il faut, il est vrai, que ceux qui organisent la fête ne s'occupent pas de ces détails à contre cœur ; il ne faut pas non plus que les adultes qui sont de la partie, l'utilisent comme une occasion de s'égayer devant un verre de vin.

2. Les enfants n'ont nullement besoin, pour être joyeux, de l'animation que procure l'alcool ; les plus grands garçons, tout au plus, gâtés par l'habitude de

l'alcool à la maison et les préjugés des adultes, essayeront peut-être de manifester leur mécontentement de la suppression de l'alcool.

3. Donner aux enfants à l'occasion un verre de vin coupé d'eau peut n'avoir, en général, pas grande importance; pour beaucoup cependant cette pratique est dangereuse. Quelles que soient la surveillance et les mesures prises, il n'est pas possible d'empêcher certains écoliers de trop boire, soit qu'ils cherchent sciemment à absorber le plus de liquide possible, soit que la petite quantité bue suffise à les troubler et que l'inexpérience et l'exemple fassent le reste. Voir des élèves ivres, ce qui n'est pas une rareté dans les fêtes scolaires est, pour tout ami de la jeunesse, un spectacle affligeant. Cela seul justifierait l'abandon des boissons alcooliques.

Ajoutons que beaucoup de parents s'efforcent d'arracher leurs enfants aux dangers de l'alcool ou même ne boivent pas d'alcool chez eux. Ce n'est que justice de donner à leurs enfants des boissons sans alcool.

Le synode scolaire thurgovien discutera dans sa prochaine réunion comment l'école pourrait combattre l'alcoolisme. Nous considérerions comme un grand encouragement à ce débat si beaucoup de maîtres pouvaient, fondés sur l'expérience qu'ils ont faite d'excursions scolaires sans alcool, prouver que, dans la vie de l'école aussi, il faut désapprouver, pour les enfants, l'usage de l'alcool. Nous espérons, au moins, que notre demande sera prise en sérieuse considération par les autorités scolaires et le personnel enseignant et que, partout où on n'osera pas essayer de bannir complètement l'alcool, cette circulaire engagera à la modération, fera écarter toute occasion d'excès et induira les adultes à donner le bon exemple.

REVUE DE LA SUISSE ALLEMANDE

Un grand nombre de maîtres primaires du canton de *Soleure* doivent faire, en septembre, leur cours de répétition. Comme il est impossible de remplacer chacun, le Département de l'Instruction publique a décidé que les maîtres en question devront donner des leçons supplémentaires avant le 28 août afin que le nombre d'heures prévu par la loi ne soit pas diminué.

La loi scolaire de 1873 du même canton contient un paragraphe d'après lequel un élève peut manquer impunément deux fois par mois sans devoir fournir d'excuse. Comme il y a, chaque année, de nombreux abus, le Département de l'Instruction publique exige, dans une circulaire récente, une punition très sévère pour les élèves dont les absences sans excuse dépasseraient le nombre légal.

Les mauvais résultats des examens de recrues constatés dans la partie du canton d'*Argovie* où l'industrie de la paille est florissante sont attribués à deux causes principales : le mépris que l'école rencontre auprès de nombreux parents et l'occupation des enfants, en hiver surtout, dans l'industrie. A ce propos, un journal raconte ce qui suit : « Immédiatement après la classe, les enfants doivent se mettre à travailler la paille, jusqu'au souper, et, après, de nouveau jusqu'à minuit ou une heure du matin. Ils doivent se lever à cinq heures pour terminer le travail avant le commencement de l'école. Ces enfants arrivent alors dans les leçons avec les visages pâles, les yeux pleins de sommeil, tout le corps fatigué à l'extrême! En présence d'une telle exploitation, une enquête de l'Etat semble être son premier devoir. »

Trente-quatre députés au Grand Conseil de *Berne* ont déposé une motion con-

cernant la revision de la loi sur le synode scolaire, du 2 novembre 1848, dans le sens d'une augmentation des droits et compétences de celui-ci. Les signataires de la motion ont en vue l'institution d'un Conseil d'éducation tel qu'il existe dans la plupart des cantons de la Suisse allemande. Celui-ci éviterait ou amoindrirait sensiblement certaines brusqueries envers le corps enseignant. Ce serait une autorité compétente dans tout ce qui concerne l'instruction publique.

La Direction de l'Education du canton de *Thurgovie* adresse aux différentes autorités scolaires une circulaire au sujet de l'organisation des fêtes et courses d'école sans consommation d'alcool. Celui-ci serait remplacé avantageusement pour les élèves par du café au lait, du thé, du sirop, etc. La prochaine réunion du synode scolaire aura à discuter le rôle de l'éducation dans la lutte contre l'alcool. (Voir plus haut.) Y.

Protection des arbres. — Le Département vaudois de l'instruction publique s'est entendu avec le Département de l'agriculture pour encourager la création de pépinières forestières et pour développer le goût et les connaissances sylvicoles chez la jeunesse. Il estime que faire aimer la campagne et la forêt est un moyen de retenir les jeunes gens au village. Il considère, d'autre part, que les élèves de nos écoles seront demain les membres de nos municipalités et de nos commissions forestières, et qu'il faut les préparer à cette tâche.

Pour encourager l'exécution de travaux forestiers par les écoles, le Département de l'agriculture est disposé à fournir gratuitement des graines d'essences forestières, sur demande adressée par les instituteurs aux forestiers de l'arrondissement; à acheter, au prix du marché, les plants forestiers disponibles dans les pépinières scolaires, s'ils sont reconnus de bonne qualité ; à faire donner, par les agents forestiers cantonaux, toutes les directions et tous conseils utiles à la création des pépinières forestières, sur demande faite à temps par les instituteurs aux forestiers d'arrondissement.

Ces décisions sont dues à l'initiative de la Société vaudoise des forestiers, qui a offert, en outre, pour intéresser la jeunesse à la forêt et pour encourager la culture sur place des plants nécessaires au reboisement, de subsidier la création de pépinières scolaires.

Pour obtenir ce subside, l'instituteur doit adresser, avant le 15 janvier de chaque année, au Département de l'instruction publique, qui le transmettra au Département de l'agriculture, un rapport sur ce que son école aura fait dans ce domaine. Ce rapport sera ensuite communiqué au comité de la Société vaudoise des forestiers, qui décidera si l'effort accompli mérite un encouragement. Le montant du subside dépendra du nombre des pépinières soclaires et des ressources de la société.

On espère que ces décisions encourageront les communes et les instituteurs à tenter de nouveaux essais dans ce domaine. M. Vulliémoz, inspecteur forestier du Vme arrondissement, a déjà donné à ce sujet de nombreuses conférences.

Voyage d'une jeune fille autour de sa chambre. Lausanne, Th. Sack, éditeur. — Très patriote, la jeune fille qui écrit son voyage autour de sa chambre, très simple et très bonne aussi. C'est vraiment avec plaisir qu'on lit ce livre trop court, car on s'attache à son jeune auteur. Peut-être, cependant, ce petit volume intéressera-t-il plus spécialement les Lausannoises.

Volontiers, je citerais comme modèles de composition l'album de poésie (4me journée), et surtout la jolie page sur Dora, la chienne (3me et 5me journées).

PARTIE PRATIQUE

GÉOGRAPHIE

Le Gulf-Stream.

J'ai ici un thermomètre. A quoi peut-il me servir ? — A mesurer la température de notre salle d'école ou de l'air.

— Qui saurait me dire ce qui, dans le mot *thermomètre* signifie : chaleur et ce qui signifie : mesure ? C'est *therme* qui veut dire *chaleur*.

— Bien. Les Romains appelaient *thermes* les bains publics, nombreux dans leur ville et généralement chauffés.

Aujourd'hui, il fait dans cette chambre 15° C. au-dessus de zéro. Si nous avions mesuré la température ce matin, à six heures, qu'aurions-nous trouvé ? Beaucoup moins que 15°.

— Et à deux heures après-midi ? — Probablement davantage.

— Et le 3 janvier ? — Oh ! beaucoup de degrés au-dessous de zéro.

— Et au mois d'août de l'an dernier, en plein midi ? — 30 et même 40° au-dessus.

— Donc la température de notre pays et celle d'autres pays également *varie* d'un moment de la journée à l'autre et d'une saison à une autre.

Mais supposons maintenant que j'aie pris à toutes les heures d'un jour de 24 heures la température de l'air. Pourrais-je trouver la température moyenne d'une journée ? — Oui.

— Et comment ? —On additionnerait ces 24 températures et on partagerait la somme trouvée en 24 parties égales.

— C'est cela, en effet. C'est un travail semblable que font les Observatoires des villes, où l'on note soigneusement la hauteur du thermomètre à divers instants de la journée. Voici un journal où se trouvent indiquées les notes prises à l'Observatoire de Lausanne (Champ de l'air).

— Comme on a pris la température moyenne journalière, pourrait-on aussi prendre la moyenne mensuelle et annuelle ? — Oui, sans doute.

— Comment ferais-tu, A, pour prendre la température moyenne annuelle de l'endroit où nous habitons ?— J'ajouterais les unes aux autres toutes les températures journalières et je partagerais la somme trouvée en 365 parties égales ?

— Maintenant, pensez-vous que la température moyenne annuelle soit la même sur tous les points du globe ? — Non.

— Où doit-elle être en général la plus élevée ? — A l'équateur.

— C'est juste. A la Mecque, capitale de l'Arabie, la température moyenne est de plus de 26°. A Londres, elle est de presque 10°, à Irkoutsk, en Sibérie, de 0°. A Verkoiausk, de —17°. Les géographes ont imaginé d'unir par des lignes tous les points principaux du globe ayant une même température moyenne. Ils ont appelé ces lignes : lignes *isothermes*, lignes de température égale. Voir une carte de l'Europe (Rosier, p. 32), et une carte de l'Asie (Rosier, p. 15), où vous voyez des lignes isothermes de l'année. Dites-moi ce que vous remarquez tout de suite ? — Que ces lignes font des zigzags. Qu'elles ne sont pas du tout droites, ni parallèles.

— En effet. Et comment peut-on savoir la distance d'un endroit à l'équateur ? — En cherchant sa latitude.

— Cherchons deux latitudes : celle du sud de l'Angleterre (entre 50 et 55°) ; celle de la Mer Noire (entre 40 et 45°). La carte Rosier (p. 32) nous montre que la température moyenne annuelle du sud de l'Angleterre est de combien de degrés environ? 10 à 15°. — Et celle de la Mer Noire? — 10° à 15°.

— Que pouvons-nous conclure de ces observations? Que les lignes isothermes ne suivent pas les lignes de latitude.

— C'est cela. Autrement dit, les points situés à une distance égale de l'équateur n'ont pas la même température moyenne.

— Si c'était le cas, que seraient les lignes isothermes?— Parallèles à l'équateur ou aux parallèles.

— Ce serait là la règle, mais elle n'est nulle part suivie à la surface du globe. Il y a de très nombreuses causes à ce phénomène. Nous ne voulons en étudier qu'une seule, une grande, dans notre leçon d'aujourd'hui.

Considérez bien la carte des isothermes de l'Europe et dites-moi si c'est au centre du continent ou à l'est ou l'ouest que les lignes isothermes sont le plus rapprochées de l'Equateur? — C'est au centre du continent et à l'ouest qu'elles sont le plus rapprochées.

— Suivez, en effet, les lignes isothermes le long des côtes de l'Atlantique. B, dites-moi le nom des pays baignés par cet océan. — L'Espagne et le Portugal, l'Irlande, l'Angleterre et l'Ecosse, les Iles Feroër, l'Irlande, la Scandinavie (Norvège).

— Que remarquez-vous dans tous ces pays, d'après les isothermes? — Qu'il fait très chaud en comparaison de la latitude.

— Où cela est-il surtout frappant? — En Norvège.

— Voici maintenant une autre carte où l'on a colorié en vert foncé tous les pays européens dont le climat est tempéré chaud. (Voyez Atlas Vidal-Lablache, pl. page 57.)

— Qui pourra me dire d'où vient cette augmentation de température constatée dans tous ces pays? — Du voisinage de la mer?

— Peut-être. Si cependant cette réponse était tout à fait juste, nous devrions trouver la couleur verte de ces mêmes pays sur toutes les côtes maritimes. Regardons. En est-il ainsi? — Non, pas du tout.

— Si donc nous trouvons des rivages froids et des rivages plus chauds, dans la zone tempérée, c'est que la présence de la mer ne suffit pas à expliquer à elle seule ces phénomènes. Qui saura ajouter une raison encore à celle qui vient d'être exprimée? — Les vents.

— Je vais vous expliquer simplement et rapidement la cause réelle des phénomènes que nous constatons si bien par notre carte coloriée.

La mer n'est pas une masse mobile seulement à sa surface. Elle a ses vagues, elle a aussi ses marées, elle a encore ses grands courants. Vous avez vu de l'eau se chauffer dans une casserole? Oui. Quelques grains de riz jetés dans l'ustensile nous montrent que l'eau se promène du haut en bas de la casserole; l'eau chaude monte, elle est plus légère; l'eau froide descend et se chauffe à son tour. La casserole, c'est l'immense cuvette de l'Océan. Le feu, c'est le soleil qui réchauffe ces eaux et en évapore une grande partie dans les régions très chaudes. Il se produit donc un mouvement des eaux froides pour remplacer les eaux évaporées ou déplacées par le vent ou d'autres causes. D'où pensez-vous que vient l'eau froide? — Du pôle, du nord de l'Océan et du sud. — Restons dans l'hémisphère

nord. Où pensez-vous que l'Océan atlantique reçoit la plus grande quantité de chaleur solaire ? Où ses eaux sont-elles évaporées abondamment ? — Aux environs de l'Equateur.

— Regardons maintenant des cartes indiquant les courants marins (Vidal-Lablache, pl. p. 57, et surtout Rosier (La Terre, pl. p. 80).

— Voici un immense courant qui sort du golfe du Mexique. Il se dirige vers le Nord-Est et il s'en va longer les côtes de l'Europe occidentale. Est-ce un courant froid ou un courant chaud ? — C'est un courant chaud puisqu'il marche vers le Nord.

— Bien. Où est maintenant le courant froid ? — Il y en a deux. Un de chaque côté du Groenland. — Où se dirigent-ils ? — Du côté de l'Equateur, pour remplacer les eaux chaudes qui en partent.

Une partie des courants froids rencontre le courant chaud. Que se passe-t-il alors ?

— Le courant froid se réchauffe un peu. Le courant froid passe sous le courant chaud.

— En effet. Or, savez-vous ce que charrient les courants froids venant des pôles ? — Des gros blocs de glace. — Qu'on appelle ? — Icebergs.

— Sur ces icebergs, fragments de glaciers ou de mers gelées, il y a souvent des débris terreux, rocheux... ou des ours blancs. Qu'arrive-t-il aux icebergs quand le courant froid rencontre le courant chaud ? — Ils fondent. — Et ce qu'ils portent, que devient-il ? — Tout tombe au fond de l'Océan.

— A quel endroit à peu près se rencontrent les courant ? — Près de l'île de Terre-Neuve.

— Vous savez peut-être ce qui fait la célébrité de cette île ? — On y prend beaucoup de poissons.

— Les poissons aiment les eaux plutôt chaudes, les mers peu profondes, parce qu'ils ne peuvent pas vivre à une très grande profondeur. Il leur faut en outre des animalcules à avaler. Le courant chaud leur fournit tout cela à Terre-Neuve. C'est grâce à la rencontre des deux courants, à la fonte des icebergs que, au dire de plusieurs géographes et géologues, s'est formé en face de Terre-Neuve le Grand-Banc ou plateau détritique sous-marin, situé à 450 m. environ au-dessous du niveau océanique, et où les poissons abondent.

— Le courant du golfe (en anglais Gulf-Stream) est donc une source de fécondité, de richesse, à Terre-Neuve déjà. Suivons encore son cours. Le voici qui lèche les côtes de l'Irlande, la verte Erin, l'« émeraude des mers », située sous la même latitude que le Labrador, le pays des glaces. Grâce au Gulf-Stream, l'Irlande est riche en végétation. On y trouve en pleine terre le myrte, et le fuchsia y croît en haies touffues.

C'est surtout la Norvège qui doit bénir le Gulf-Stream. Les vieux poètes scandinaves nous parlent d'un grand serpent qui développe son immense anneau à travers l'Océan et, de sa tête qu'il balance çà et là sur les rivages, souffle une douce brise ou vomit la foudre et les tempêtes.

Le Gulf-Stream réchauffe si bien la Norvège qu'au Cap Nord, le point le plus septentrional de l'Europe, la température moyenne, en janvier, s'élève à 3 degrés de plus qu'à Vevey, sur le Léman. Sans le Gulf-Stream, le Cap Nord, situé sous la même latitude que la mer de Baffin aurait, comme elle, un froid de — 25° et serait gelé toute l'année, ainsi que toute la côte nord de la Norvège. Adieu la pêche dans ces parages.

Mais le Gulf-Stream amène aussi avec lui des orages, des tempêtes, des pluies, ce qui l'a fait appeler « père des tempêtes » par les Anglais. L'Atlas Rosier (p. 32) nous montre bien que les régions réchauffées par le Gulf-Stream sont celles sur lesquelles il tombe beaucoup de pluie.

On sait bien que l'Ecosse est souvent arrosée par son ciel gris et que l'Irlande doit sa fraîcheur verte à des pluies très fréquentes.

Voilà ce que l'Europe doit au Gulf-Stream. Elle lui doit davantage encore. Regardez bien la carte des courants marins. Vous voyez à côté du fleuve d'eau chaude se dirigeant au N.-E. des courants qui en proviennent. En voici un qui arrive aux Açores, y fait un grand cercle et repart à travers l'Atlantique dans la direction des Antilles. Si vous, D., vous étiez capitaine d'un vaisseau comme celui qui emportait Colomb et son impatient équipage, quelle route feriez-vous suivre à votre navire pour aller rapidement au Nouveau-Monde? — Celle du courant allant d'Europe en Amérique.

— C'est évident. Or, c'est justement ce courant voisin de l'Espagne en une partie de sa course qui a entraîné le vaisseau de Christophe Colomb vers les rivages de San Salvador. C'est la route la plus facile à suivre pour les vaisseaux à voile d'autrefois et il est certain que, pour rentrer en Europe, il est plus commode de se laisser porter par le courant plus au Nord. Encore aujourd'hui, les navires, se rendant en Amérique, ne suivent pas à l'aller le même trajet qu'au retour. On se sert des courants pour activer la navigation.

On peut remarquer encore que les grandes villes commerciales d'Amérique : La Havane, la Nouvelle-Orléans, New-York, sont situées sur les rives de ce fleuve immense d'environ 59 km. d'épaisseur, de 370 m. en moyenne de profondeur, et dont la vitesse en plein Océan est de 7 à 8 km. par heure.

Le Gulf-Stream est donc un des plus majestueux phénomènes de la nature et d'une importance immense. « Jamais, a dit Maury dans sa géographie de la mer, jamais il ne tarit, même dans les plus grandes sécheresses; jamais il ne déborde, même dans les plus grandes crues. Les rives et son lit sont des couches d'eau froide entre lesquelles coulent à flots pressés des eaux tièdes et bleues. »

L.-S. P.

P.-S. Lecture à faire : *Pêcheurs de Terre-Neuve.* (Sur le Grand-Banc.) Récit d'un ancien pêcheur.

DICTÉE

(Degré supérieur.)

Le Gulf-Stream.

Le Gulf-Stream, ou courant du golfe, forme une espèce de fleuve immense qui coule au milieu de l'Atlantique, entraînant dans son cours une masse d'eau mille fois plus considérable que celle que versent dans l'Océan, l'Amazone et le Mississipi. Le Gulf-Stream a son point de départ dans le golfe du Mexique, d'où l'eau sort avec une température de plus de 30° ; il suit les côtes de l'Europe occidentale, réchauffe leur atmosphère, et rend possible la culture dans beaucoup de régions qui, sans lui, seraient improductives. Il est la cause principale de la richesse agricole de l'Angleterre, de plusieurs départements français et de quelques provinces espagnoles. Beaucoup d'espèces d'animaux marins, dont le séjour naturel est la zone torride, se transportent en Europe avec ce courant, sans

s'apercevoir qu'ils ont changé de climat ; avec lui nous viennent les sardines et les harengs et, dit-on, à la suite, d'autres animaux qui leur servent d'aliment.

EXERCICES

a) Sur les verbes :

1. Souligner les verbes de la dictée. Indiquer oralement ceux qui sont transitifs et ceux qui sont intransitifs.

2. Le verbe *couler* peut-il être transitif? Dans quelles expressions? (couler le linge, — couler un navire, — couler d'heureux jours). Expliquer chacune de ces expressions.

3. Quelle est la fonction du pronom *nous* dans : avec lui nous viennent les sardines et les harengs...

4. Les verbes *se transporter* et *s'apercevoir* sont-ils essentiellement pronominaux ? Conjuguer chacun d'eux au futur simple et au présent du conditionnel, en donnant à chaque personne un complément direct.

Exemple : Je transporterai mes livres, tu transporteras tes poupées... — J'apercevrais le clocher de l'église s'il n'y avait pas de brouillard. — Tu apercevrais les maisons du village si tu regardais au bout du chemin, etc...

b) Analyse logique :

1. Combien y a-t-il de propositions, quelle est leur nature, dans la dernière phrase de la dictée : Beaucoup d'animaux marins... *(Manuel général.)*

Le coterd.

Aux heures de loisir, le soir ou le dimanche, les paysans se cherchent les uns les autres, et il y a des places dans le village qui, de temps immémorial, ont servi de rendez-vous. Le premier qui s'y asseoit ne tarde pas à être suivi d'un second, et bientôt un groupe se forme. Ces réunions, qui ont lieu sans convocation ni invitation, c'est le coterd.

Grande affaire que le coterd dans la vie du paysan, surtout du paysan montagnard, plus solitaire. Sans le coterd le village ne serait qu'une agglomération de bâtiments, avec le coterd, c'est une communauté, et le paysan trouve dans son hameau non seulement un toit pour s'abriter, mais une scène pour se produire. Le coterd, c'est le théâtre où il brille, où il voit sa popularité diminuer et grandir, où il recueille tour à tour, le plus souvent à mots couverts, mais aussitôt compris, applaudissements, avertissements et sifflets. Le coterd, c'est le livre où il s'instruit quand il en a fini avec l'école ; c'est proprement ce livre du monde, qui compte autant de pages qu'il y a d'êtres humains sous la voûte des cieux, autant de tomes grands et petits qu'on trouve de hameaux, de bourgs ou de villes semés sur la terre. Quand une fois l'homme des champs a mordu à ce livre, fait de chair et d'os, où se heurtent les intérêts et les passions, il n'est pas à craindre qu'il se casse la tête aux livres sur papier qui restent froids sous la main et qu'il faut épeler mot à mot. EUG. RAMBERT.

COMPTABILITÉ

Compte de charcuterie.

Un employé de la ville a un ami établi charcutier à la campagne, auquel il demande de préparer la viande d'un porc. L'animal pesait vivant 148 kg. et a été payé 1 fr. 02 le kg. ; le charcutier a demandé pour le sel, les épices et les boyaux

4 fr. 10 ; pour les choux destinés à la saucisse au foie 2 fr. ; pour l'abatage et la fabrication 7 fr. 50. Les ports et autres petits frais se sont élevés à 6 fr. 75. — L'employé a reçu 7 kg. de saucisse à rôtir valant 2 fr. le kg. ; 24 saucisses au foie pesant au total, fraîches, 15 kg., séchées 7,5 kg., et valant 1 fr. 60 le kg. ; 24 saucissons pesant, frais, 13,5 kg., secs, 9,4 kg., et valant 2 fr. 50 le kg. ; 4 jambons pesant, frais, 23,5 kg., secs, 17 kg., et valant 2 fr. 50 le kg. (ces trois derniers prix sont ceux de la viande séchée) ; 2 lards pesant ensemble 53 kg. et valant 1 fr. 80 le kg. ; 6 kg. de panne à 1 fr. 90 ; 6 kg. de côtelettes à 1 fr. 80 ; 1,6 kg. de filet à 2 fr. ; 14 kg. de petit salé à 1 fr. 40. Enfin, on peut encore compter 2,4 kg. de sang et cervelle à 1 fr. le kg. ; 4,5 kg. pour la tête, les pieds, les os, servant à préparer la tête marbrée et valant 1 fr. le kg.

L'employé demande de calculer d'après cela : 1° le bénéfice obtenu sur le porc ; — 2° le déchet en pour cent par le séchage sur les saucisses au foie ; — 3° sur les saucissons ; — 4° sur les jambons ; — 5° la différence entre le poids vif de l'animal et le poids de la viande utilisée, en comptant 3 kg. pour les choux ajoutés.

P. R.

COMPTE DE CHARCUTERIE

MARCHANDISE	FRAICHE	SÉCHÉE	PRIX	RECETTES	DÉPENSES
Poids vif	148 kg.		1 02		150 96
Sel, épices, boyaux . . .					4 10
Choux.					2 —
Abatage, fabrication . .					7 50
Ports et autres frais . . .					6 75
Saucisse à rôtir	7 kg.		2 —	14 —	
» au foie	15 »	7,5 kg.	1 60	12 —	
Saucissons	13,5 »	9,4 »	2 50	23 50	
Jambons	23,5 »	17 »	2 50	42 50	
Lard	53 »		1 80	95 40	
Panne.	6 »		1 90	11 40	
Côtelettes.	6 »		1 80	10 80	
Filet	1,6 »		2 —	3 20	
Petit-salé	14 »		1 40	19 60	
Sang et cervelles. . . .	2,4 »		1 —	2 40	
Tête, pieds, os, etc. . .	4,5 »		1 —	4 50	
1° Bénéfice sur le porc . .					67 99
Total	146,5 kg.	Balance Fr.		239 30	239 30

2° Déchet sur les saucisses, kg. 7,5 : 15 = 0,50 = 50 %.
3° » » saucissons, 13,5 — 9,4 = 4,1 kg. et 4,1 : 13,5 = 0,30 = 30 %.
4° » » jambons, 23,5 — 17 = 6.5 kg. et 6,5 : 23,5 = 0,28 = 28 %.
5° Différence sur poids total, kg. 148 + 3 = 151 — 146,5 = 4,5 kg.

Quand tous les périls seraient du côté de la liberté et toutes les sécurités du côté de la servitude, je préférerais la liberté : car la liberté, c'est la vie, tandis que la servitude, c'est la mort.

La liberté est la condition absolue du développement de l'individu.

A. Vinet.

A nos abonnés

Afin d'assurer la meilleure expédition possible pendant les vacances, nous prions nos abonnés qui ne quittent que temporairement leur domicile de faire suivre leur Journal par leur Bureau de Poste, en utilisant le formulaire spécial destiné à cet usage et de ne transmettre à la Gérance que les changements d'adresse définitifs.

Gérance de l'Educateur.
CH. PERRET, Le Myosotis.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PLACES AU CONCOURS

MM. les régents et Mmes les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

RÉGENTS : Echallens (1re école catholique), fr. 1600 et autres avantages légaux; 23 juin.

RÉGENTES : Morges, fr. 1400, plus une augmentation annuelle de fr. 10 pendant 15 ans, pour toutes choses ; 23 juin. — **Aclens**, fr. 1000 et autres avantages légaux ; 27 juin.

Gymnase classique

Baccalauréat ès-lettres.

La session s'ouvrira au Gymnase le lundi 3 juillet 1905, à 7 heures du matin.

Inscription des candidats et paiement de l'indemnité réglementaire au secrétariat de l'Université, avant le 3 juin 1905.

Bibliothèque cantonale et universitaire.

Pour cause de déménagement, la bibliothèque cantonale et universitaire sera fermée au public dès le 27 juin 1905.

Rentrée générale des livres jusqu'au samedi 17 juin.

Un avis ultérieur indiquera la date de la réouverture.

Les retards seront frappés d'une amende de 20 centimes par volume et par jour de retard. (Art. 34 du règlement.)

Lausanne, le 31 mai 1905.

Département de l'instruction publique et des cultes.

Ecole cantonale de commerce, à Lausanne.

Cours de vacances pour jeunes gens des deux sexes désirant se perfectionner dans la connaissance de la langue française.

1re série, 17 juillet-12 août ; **2e série,** 14 août-1er septembre.

Pour renseignements s'adresser à la direction.

Cours d'écriture ronde et gothique avec direction, par F. Bollinger. Edition française, prix 1 fr. Aux écoles, grand rabais. **S'adresser à Bollinger-Frey, Bâle.**

PUPITRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole, 2.
Grand Quai, 32.

Brevet ✠ 31179 — Modèles déposés.

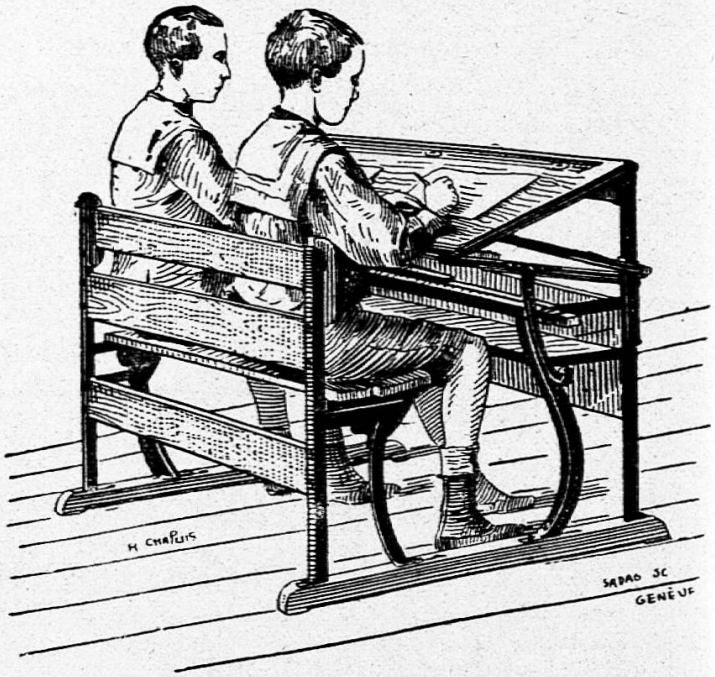

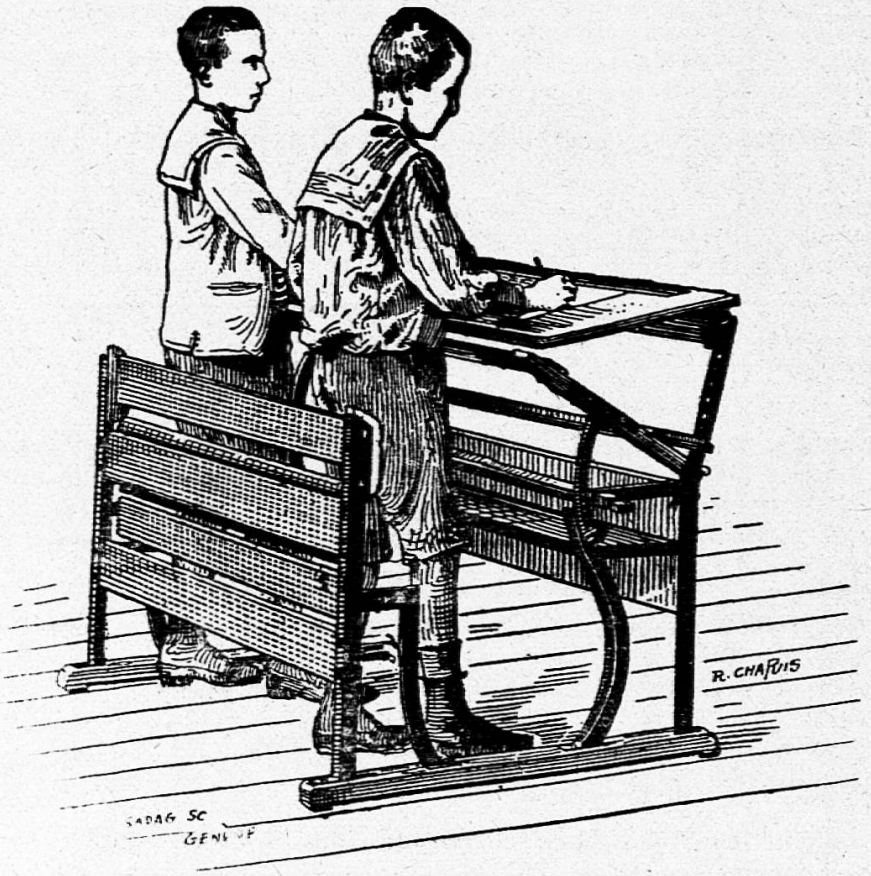

Grandeur de la tablette : 125 × 50.
Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants
1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement **écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)**

Pupitre officiel
DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc ou chaises 47 fr. 50
Modèle 15 A simplifié, à 42 fr 50

Attestations et prospectus à disposition.

1883. Vienne. — Médaille de mérite.
1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.
1884. Exp. Internationale Nice. — Médaille d'argent.
1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.
1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.
1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.
1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.
1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.
1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.
1900. Exp. Universelle Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire

Les

MACHINES A COUDRE

SINGER

qui ont déjà obtenu à Paris 1900, le

GRAND PRIX

viennent de remporter

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

A

l'Exposition universelle de St-Louis (Amérique)

où

LE GRAND JURY INTERNATIONAL

leur a décerné

SEPT GRANDS PRIX

POUR
- Le plus grand **progrès** réalisé ;
- Les **perfectionnements** les plus récents ;
- **Marche la plus douce ;**
- Travaux de broderies, dentelles, garnitures ;
- Machines de famille reconnues les **meilleures du Monde entier,** etc.

Ce succès immense et sans précédent
prouve sans contestation possible la **supériorité** *des machines à coudre*

SINGER

Paiements faciles par termes — Escompte au comptant

S'adresser exclusivement : **COMPAGNIE SINGER**

Direction pour la Suisse

13, rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

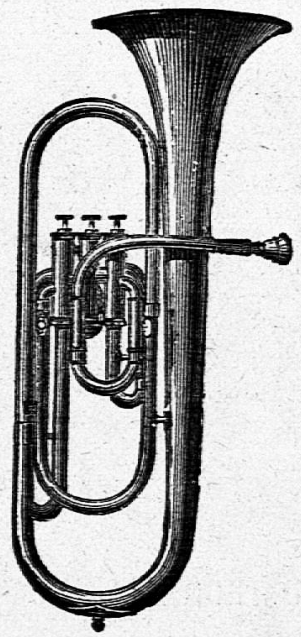

Ne manquez pas

d'essayer les instruments

DE LA

MANUFACTURE GÉNÉRALE

d'INSTRUMENTS de MUSIQUE

Fœtisch Frères

A LAUSANNE

Succursales à Vevey et à Paris

Maison de confiance, fondée en 1804

NOS INSTRUMENTS, A VENT ET A CORDES

Pianos et Harmoniums

Sont reconnus les meilleurs

Vous en serez persuadés en faisant un essai. D'autres fabriques vendent des instruments à des prix plus élevés **mais ils ne sont pas** d'une qualité meilleure malgré cette élévation de prix. Catalogue gratis.

CORDES, 1er choix pour tous les instruments

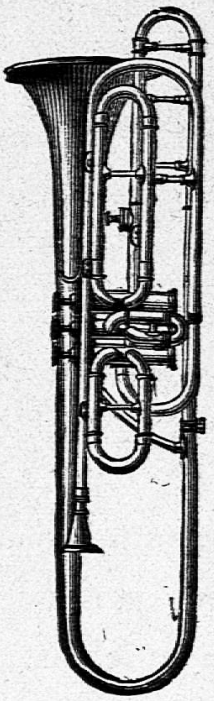

Lausanne. — Imp. Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLIme ANNÉE — No 25. LAUSANNE — 24 juin 1905.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **F. Meyer**, St-Prex (intérim).
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, professeur à l'Université.
NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.
VALAIS : **A. Michaud**, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.
PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baatard,** Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Petit-Lancy.
Grosgurin, L., prof., Genève.
Pesson, Ch., inst., Céligny.

Jura Bernois.

MM. **Gylam,** A., inspecteur, Corgémont.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.
Chatelain, G., inspect., Porrentruy.
Mœckli, Th., inst., Neuveville.
Sautebin, instituteur, Saicourt.
Cerf, Alph., maître sec., Saignelégier.

Neuchâtel.

MM. **Rosselet,** Fritz, inst., Bevaix.
Latour, L., inspect., Corcelles.
Hoffmann, F., inst., Neuchâtel.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Barbier, C.-A., inst., Chaux-de-Fonds.

Valais.

MM. **Blanchut,** F., inst., Collonges
Michaud, Alp., inst., Bagnes.

Vaud.

MM. **Meyer,** F., inst., St-Prex.
Rochat, P., prof., Yverdon.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise
Dériaz, J., inst., Baulmes.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Magnenat, J., inst., Oron.
Guidoux, E., inst., Pailly.
Guignard, H., inst., Veytaux.
Faillettaz, C. inst., Arzier.
Briod, E., inst., Lausanne.
Visinand, E., inst., La Rippe.
Martin, H., inst., Chailly s/Lausanne

Tessin.

M. **Nizzola,** prof., Lugano.

Suisse allemande.

M. **Fritschi,** Fr., Neumünster-Zurich

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande

MM. **Dr Vincent,** Conseiller d'Etat, président honoraire, Genève.
Rosier, W., prof., président, Petit-Lancy.
Lagotala, F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.
Charvoz, A., inst., secrétaire, Chêne-Bougeries.
Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.
Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

FRUTIGEN Berner-Oberland **Bahnhof-Hotel und Restaurant.**

Schulen, Vereinen u. Gesellschaften bestens empfohlen.

Geräumige Lokalitäten. Grosse Glasveranda, Eigene Wagen. Billige Arrangements. Besitzer : **Fr. Hodler-Hegger.**

La Fabrique suisse d'Appareils de Gymnastique

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour

la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustré, s'adresser au représentant général,

H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

RAPPEL

Aline. Histoire, par C.-F. Ramuz. 3 fr. 50

Les Penseurs de la Grèce. Histoire de la philosophie antique, par le Dr Th. Gomperz. Ouvrage traduit de la 2e édition allemande, par A. Reymond, professeur, et précédé d'une préface, par M. A. Croiset, de l'Institut. Tome I grand in-8°. 10 fr.

Religion et christianisme, par Perriraz, pasteur. 70 c.

Histoire illustrée de la Suisse, par W. Rosier, professeur. Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève et contenant de nombreuses gravures et cartes dont 8 cartes en couleur. Cart. 3 fr.

Nouvel atlas de poche des champignons comestibles et vénéneux, par P. Dumée. 64 planches coloriées. Cart. 6 fr. 50

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

Cours d'écriture ronde et gothique avec direction, par F. Bollinger. Edition française, prix 1 fr. Aux écoles, grand rabais. **S'adresser à Bollinger-Frey, Bâle.**

Fabrication de Cahiers d'école
EN BONNES QUALITÉS
Maison de gros pour fournitures scolaires
Prix courant à disposition ❀ Prix très avantageux
Fournisseurs de nombreuses commissions scolaires
Se recommandent
LES FILS de J. KUPFERSCHMID, Bienne
Maison fondée en 1884

XXIIe Cours fédéral de gymnastique

Programme du Cours de perfectionnement pour instituteurs, qui aura lieu à Neuchâtel du 10 au 29 juillet.

1. Etude théorique et pratique du manuel fédéral.
2. Gymnastique suédoise, (théorique et pratique des principaux mouvements).
3. Natation, mouvements préparatoires et application dans l'eau.
4. Méthode de la gymnastique scolaire ; les différents buts à atteindre.
5. La circulation du sang et la respiration.
6. Principes d'anatomie et de physiologie appliqués à l'étude du mouvement.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 25 juin par MM. E. Hartmann, Lausanne, et Eug. Richème, Neuchâtel, directeurs des Cours.

Instituteur allemand cherche pension en famille française pendant les vacances. Echangerait des leçons allemandes contre françaises. — Ecrire à la Gérance de l'*Educateur*, Le Myosotis, **Lausanne.**

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, **Genève,** fournir gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire.**

P. BAILLOD & CIE

GROS *NOUVEAU MAGASIN* **DÉTAIL**

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÉVRERIE

CHAUX-DE-FONDS
Léopold Robert 58.

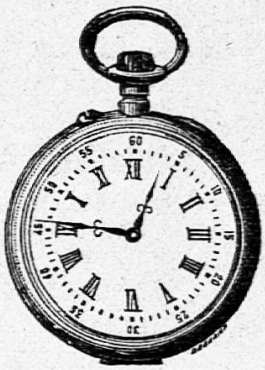

LAUSANNE
Place Centrale

Grand choix, toujours environ 1000 montres en magasin.

Chronomètres
Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles
Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.
Montre unioniste, croix-bleue.
Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.